



CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE-RENDU Séance du 31 mai 2021

L'an DEUX MILLE VINGT ET UN, le TRENTE ET UN du mois de MAI à VINGT HEURES à TRELAZE.

Au vu de la dégradation de la situation sanitaire, et dans le respect des règles en vigueur, la séance s'est tenue en visioconférence, via l'outil « zoom », sous la présidence de Monsieur Goua, Maire.

Le Conseil Municipal de TRELAZE, dûment convoqué par écrit par Monsieur le Maire suivant convocation individuelle transmise par mail, en date du 25 mai 2021.

Le nombre des Conseillers Municipaux en exercice est de 33.

MEMBRES PRESENTS : **Marc GOUA** – Maire,

Magali HEURTIN – Cendrine DEVERRE – Véronique PINEAU - François STEINEBACH - Amine KARIM – Lamine NAHAM – Chantal JEOFFROY – Izzet ALBAYRAK – Marie-Hélène PETIT – Sylvie COULOT – Gulden CIKCIKOGLU - Florence BERTHO – Samira SFAIHI – Salah MOUMNI – Frédéric CHAMARD - Christophe BOUJON – Sébastien BOUSSION – Mathilde HOUSSET-WEBER - Ali ESSARROKH - Cindy DELANOE – Ali AMINE – Lydie JACQUET – Boris BATAIS – Fatiha REDISSI - Gilles ERNOULT - Mylène CANEVET – Ghislaine THEPIN formant la majorité des membres en exercice.

MEMBRE(S) EXCUSE(S) :

MEMBRE(S) ABSENT(S) : Ozkan ERTURK

MEMBRE(S) DEMISSIONNAIRE(S) :

DEPOT(S) DE POUVOIR(S) :

Alain PANTAIS absent, a donné pouvoir à Chantal JEOFFROY pour voter en son nom
Elise MAURY absente, a donné pouvoir à François STEINEBACH, pour voter en son nom
Jean-François GARCIA absent, a donné pouvoir à Gilles ERNOULT, pour voter en son nom
Claude CADOT absent, a donné pouvoir à Boris BATAIS, pour voter en son nom.

ELECTION DU SECRETAIRE

Sébastien BOUSSION ayant obtenu la majorité des voix, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions.

La convocation du Conseil et l'extrait du compte-rendu ont été affichés à la porte de la Mairie respectivement les 25 mai et 1^{er} juin 2021, conformément aux articles L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales et R.121-9 du Code des Communes.

ORDRE DU JOUR

1 – Lecture des procès-verbaux des séances des 29 mars et 26 avril 2021

N°		Décisions
2	Budget principal – compte de gestion 2020	Adoptée avec 7 abstentions
3	Budget principal – élection d'un président de séance pour le vote du compte administratif 2020 de la ville	Adoptée avec 7 abstentions
4	Budget principal – compte administratif 2020	Adoptée avec 7 abstentions

5	Budget principal – restes à réaliser 2020	Adoptée avec 7 abstentions
6	Budget principal – reprise des résultats et affectation des résultats au budget 2021	Adoptée avec 7 voix contre
7	Budget principal – budget supplémentaire 2021	Adoptée avec 7 abstentions
8	Plan de transition professionnelle	Adoptée à l'unanimité
9	Plan Jeunesse – attribution d'aides	Adoptée à l'unanimité
10	Education – dispositif « Orchestre à l'école » - convention de partenariat entre la Ville de Trélazé, la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) de Maine et Loire et l'Ecole de musique intercommunale Henri Dutilleux – modification de la convention	Retirée de l'ordre du jour
11	Personnel – indemnité forfaitaire complémentaire pour élection	Adoptée à l'unanimité
12	Urbanisme – secteur Grand Maison – cession à la SAS Montferrand	Adoptée avec 1 voix contre et 6 abstentions
13	Urbanisme – Mausolée de Beaumanoir – bail emphytéotique avec l'association Histoire et Patrimoine Trélazéen et de l'Anjou	Adoptée à l'unanimité
14	Commande publique – groupements de commande – adhésion aux 4 conventions constitutives – autorisation de signature	Adoptée à l'unanimité
15	Urbanisme La Quantinière – opération « les Jardins du Manoir » - dénomination et numérotation de voie	Adoptée à l'unanimité
16	Conteneurs enterrés – dépôts sauvages rue Valongo – remise gracieuse de dette – annulation du titre n° 201	Adoptée à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

- Pour information : arrêté de la Préfecture sur les prélèvements d'eau à usage d'irrigation agricole sur le bassin de l'Authion (transmis par mail).

Le Maire de la Ville de TRELAZE soussigné, certifie que le présent extrait du compte-rendu de la séance du 31 mai 2021 a bien été affiché à la porte de l'Hôtel de Ville.

TRELAZE, le 1^{er} juin 2021
Le Maire
Marc GOUA

Pour extrait certifié conforme,
TRELAZE, le 1^{er} juin 2021
Le Maire
Marc GOUA

